

## MODALITES PRATIQUES

**Public :** tous les salariés

*Pour tout salarié en situation de handicap pouvant engendrer une difficulté dans le suivi et/ou la validation de la formation, merci de contacter l'AIST89.*

**Prérequis :** aucun

**Nombre de stagiaires par session :** 4 à 8

*Pour devenir SST, une Formation Initiale de 14h doit être réalisée et validée. Il sera nécessaire de suivre un Maintien et Actualisation des Compétences d'une durée de 7h tous les 24 mois.*

**Tarifs :**

<b>Tarifs 2024</b> euros HT	Maintien et Actualisation des Compétences (MAC – 7h)	Formation Initiale (FI – 14h)
Tarif individuel	100	250
Tarif groupe (jusqu'à 8 stagiaires)	535	1400

**Lieu :** dans les locaux de l'AIST89  
17 bis avenue de la Puisaye à Auxerre

**Contacts :**

03 86 62 05 33 ou 03 86 72 07 73

[formation@aist89.fr](mailto:formation@aist89.fr)



## OBJECTIFS

- Être capable de prévenir les situations dangereuses
- Intervenir et améliorer l'efficacité du secours aux victimes ne cas d'accident
- Développer le comportement des salariés face au risque et leur capacité d'analyse des situations dangereuses

## PROGRAMME

- Les principes de prévention
- Protéger
- Examiner la victime
- Savoir alerter les secours
- Porter secours dans les situations d'urgence

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Supports audiovisuels
- Mises en situations

## VALIDATION

- Evaluation continue tout au long de la formation associée à deux épreuves certificatives en fin de formation
- Un certificat SST est délivré à l'issue de l'évaluation

*Si vous possédez les formations AFGSU (1-2) & PSC1, PSE1-2, une passerelle est possible, n'hésitez pas à nous contacter.*